

*Plan de conservation partagée des périodiques  
de Physique*

---

**Bilan du PCP Physique au 31  
décembre 2017**

**Table des matières**

<b>PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>1. FONCTIONNEMENT (MODALITE DE TRAVAIL EN RESEAU ET OUTILS) .....</b>	<b>3</b>
1.1 PARTENAIRES.....	3
1.1.1 <i>Rôle des co-animateurs et des référents</i> .....	3
1.1.2 <i>Réseau</i> .....	4
1.1.3 <i>Moyens humains mis en œuvre</i> .....	4
1.2 TRAVAIL EN RESEAU.....	5
1.2.1 <i>Modalités</i> .....	5
1.2.2 <i>Etapes</i> .....	5
1.3 OUTILS .....	5
1.3.1 <i>Base de gestion (PMB)</i> .....	5
1.3.2 <i>Flora</i> .....	6
<b>2. CORPUS.....</b>	<b>6</b>
2.1 DEFINITION DU CORPUS .....	8
2.1.1 <i>Constitution de la liste initiale</i> .....	8
2.1.2 <i>« Un titre un plan »</i> .....	8
2.2 POSITIONNEMENT.....	8
<b>3. OPERATIONS DE TRANSFERTS DES COLLECTIONS .....</b>	<b>9</b>
3.1 RAPPEL SUR LE PROCESSUS DES TRANSFERTS DANS LE CADRE D'UN PCP .....	9
3.2 LE CAS PARTICULIER DE L'ESPCI : UN TRANSFERT HORS PCP .....	9
3.2.2 <i>Processus du transfert</i> .....	9
3.2.3 <i>Impact sur le PCP</i> .....	10
<b>4. APPORTS DU PLAN A LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE DES ETABLISSEMENTS.....</b>	<b>10</b>
<b>5. FEUILLE DE ROUTE 2018 .....</b>	<b>10</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>12</b>

## **Préambule**

Le présent document a pour objectif d'établir un bilan annuel du plan de conservation partagée Physique (PCPhy), présenté à l'ensemble des partenaires le 5 décembre 2017.

Fin 2015, CollEX-Persée, dispositif national de coopération documentaire, lance un premier appel à projets afin de soutenir et d'encadrer le développement et la création de plans de conservation partagée (PCP) nationaux et thématiques. Afin de mener à bien cette mission, le dispositif s'appuie sur le Centre Technique du Livre de l'Enseignement Supérieur (CTLes) déclaré opérateur national pour la mutualisation des collections par le décret n°2014-320 du 10 mars 2014 du fait de son expertise auprès du Plan de conservation partagée Médecine depuis 2005.

Dans ce cadre, le SID Université Grenoble Alpes-Grenoble INP, partenaire privilégié en tant que pilote scientifique de par sa dynamique de recherche et d'excellence, son expertise pour l'ISTEX, son statut de CADIST de physique porte le projet de la création de ce PCP. Cela a abouti au reversement d'une subvention de 38 000€ allouée en mai 2016, versée en totalité à l'Université Grenoble Alpes. Un avenant de 5 059€ a été effectué pour atteindre les 43 059 € demandés dans l'appel à projet. En juin 2017, un nouvel appel à projet CollEX-Persée a été lancé. Le PCP a bénéficié d'une nouvelle subvention de 44 348€, allouée en novembre 2017 afin de procéder au transfert des collections entre établissements et d'élargir le PCP à l'astronomie et à l'astrophysique.

Sur l'année 2016-2017, conformément au calendrier du premier appel à projet PCP, le premier corpus, constitué de 324 titres, a été importé. Les différents partenaires ont procédé aux opérations de récolement et de mise à jour des états de collection dans le SUDOC et remplissage de la zone de notes dans la Base de gestion PMB. A la rentrée 2017, l'ensemble des états de collection est à jour dans le SUDOC. Le PCP entame la phase de positionnement.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2017, le PCP s'appuie sur un réseau de 11 partenaires dont 16 bibliothèques universitaires. Le corpus compte dorénavant 313 titres.

### **1. Fonctionnement (modalité de travail en réseau et outils)**

Le plan de conservation partagée des périodiques de physique est régi par une convention-cadre tripartite renouvelable tous les 3 ans, signée par les deux co-animateurs (CTLes et l'université Grenoble Alpes), et par chaque établissement ou université partenaire. La première convention a pris effet à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

#### **1.1 Partenaires**

##### ***1.1.1 Rôle des co-animateurs et des référents***

La convention régissant le PCP physique attribue un certain nombre de missions à ses principaux acteurs :

- L'université Grenoble Alpes et le CTLes sont en charge du pilotage et de l'animation du plan ; ce qui consiste notamment à :
  - suivre l'activité réalisée dans le cadre du plan et veiller à la bonne marche de ce dernier ;
  - organiser et animer les diverses réunions (réunions plénières ou par établissement) et en rédiger les comptes rendus ;

- animer le réseau et veiller à la bonne circulation de l'information, notamment par la rédaction de documents méthodologiques et de bilans statistiques.
- Un comité de pilotage, qui se réunit une fois par an, a pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement des travaux menés au cours de l'année écoulée et d'évoquer les éventuelles modifications ou améliorations à apporter au fonctionnement du plan. Il est composé des directeurs des SCD ou de leurs collaborateurs, et des référents désignés dans chaque bibliothèque ou université participante.

### **1.1.2 Réseau**

Le PCP s'appuie sur un réseau de 11 partenaires représentant 18 bibliothèques. La complémentarité des partenaires s'appuie sur l'étude des localisations : l'ensemble regroupe les établissements qui possèdent le plus grand nombre de titres parmi ceux de la liste socle du premier corpus. Ainsi le PCP physique fédère de ce fait trois CADIST en sciences exactes, le positionnant ainsi de manière pertinente pour aborder la transdisciplinarité.

L'INIST a été contacté en raison de ses très riches collections dans le domaine de la physique. La création d'un partenariat n'a pas abouti du fait que la conservation des collections papier ne fait plus partie des missions de l'INIST. Cependant le CTLes a attribué un accès à la Base de gestion PMB à un responsable de cet établissement en vue de prospecter les collections des PCP actuels. Ce projet est en cours d'études.

Le SCD de l'université de Strasbourg et le SCD de l'UPMC ont intégré le PCP au premier semestre de 2017. L'ESPCI a accepté l'invitation à intégrer le PCP dès son lancement. Le non-renouvellement d'une contractuelle reporte l'intégration.

De ce fait un maillage de partenaires cohérents sur l'ensemble du territoire est en train de s'opérer.

### **1.1.3 Moyens humains mis en œuvre**

Le SID UGA-Grenoble INP mobilise 5 agents (2 catégories A, 2 BIBAS, 1 magasinier) au pilotage et à la gestion du PCP.

Chacun des partenaires délègue un chef de projet pour le PCP Physique, chargé du suivi du projet en local et référent pour le CTLes et le SID UGA-Grenoble INP. IL s'agit le plus souvent du responsable des périodiques, en lien avec la direction de sa bibliothèque, ou du responsable de la bibliothèque.

Le CTLes a mis en place depuis septembre 2012 un service dédié à la conservation partagée. Il est composé fin 2017 de 5 agents : deux Bibas, une stagiaire Bibas et deux contractuels. Ce service fait partie du Pôle de valorisation des collections géré par un bibliothécaire arrivé en avril 2017.

Le CTLes met à contribution une partie de ses agents pour assurer le bon fonctionnement du PCP Physique. Une contractuelle de catégorie A a été recrutée pour gérer l'organisation logistique du PCP Physique (organisation et animation des réunions thématiques, suivi des conventions, intégration du corpus dans la Base de gestion PMB, veille sur l'efficacité du PCP...) ainsi que gérer les propres titres détenus par le CTLes. Suite à son départ fin août, une stagiaire BIBAS supervisée par la cheffe de service de conservation partagée, a repris son travail.

## **1.2 Travail en réseau**

### ***1.2.1 Modalités***

Le CTLes et le pilote scientifique organisent et co-animent les comités thématiques réunissant deux fois par an les représentants de chaque établissement. Ces comités ont pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement des travaux menés, de définir la politique de répartition des pôles de conservation et de rendre les arbitrages ainsi que de fixer les évolutions du plan. Des apports méthodologiques et techniques y sont apportés. Un compte-rendu de ces réunions est rédigé par les deux co-animateurs et transmis aux partenaires. Pour ce faire une liste de diffusion, mise à jour par le CTLes, est établie.

Des outils sont mis à disposition par le CTLes pour assurer un travail collaboratif. Des sessions de formation plénières sont assurées par le pilote logistique. Le CTLes se déplace dans les établissements afin de les former aux différents outils, de faire le point et répondre aux questions de l'établissement.

Enfin les co-animateurs assurent la rédaction d'un bilan annuel. Celui-ci a pour objectif de dresser à date fixe un bilan des activités réalisées dans le cadre de ce plan depuis son lancement, accompagné d'un état des lieux de son fonctionnement.

### ***1.2.2 Etapes***

Un corpus est établi et validé par le pilote scientifique et les partenaires. Le CTLes fait une demande de renseignement en masse du code du champ 930\$z afin de signaler les exemplaires participant au PCP auprès de l'ABES en transmettant les PPN et les RCR.

Suite à un récolement minutieux, les états de collections sont mis à jour dans le SUDOC.

Les données du SUDOC sont importées dans la Base de gestion. Dans celle-ci, le champ Notes est rempli. Dès lors, le travail de comparaison des états de collections pour le positionnement peut débuter. Pour ce faire la fonctionnalité d'export de la Base de gestion est fort utile. Le renseignement du positionnement de l'établissement se fait dans le SUDOC, champ 930\$p.

## **1.3 Outils**

### ***1.3.1 Base de gestion (PMB)***

La Base de gestion de la conservation partagée s'appuie sur un logiciel libre, PMB, administré par le CTLes. Elle est consacrée aux plans de conservation partagée (PCP) nationaux et thématiques. Alimentée par les données du SUDOC, elle permet la consultation et la comparaison rapide des états de collections des partenaires pour chacun des titres du plan ainsi que leur positionnement. Elle permet aussi le renseignement de l'état matériel des documents dans le champ Notes. Ce renseignement est sauvegardé par le CTLes. Enfin, la base fournit une possibilité d'export des données sous format tabulé.

En 2017 le projet d'une nouvelle version (5.0) de la Base de gestion débute. L'objectif est que ces imports soient automatiques et hebdomadaires afin que les partenaires puissent travailler continuellement dans la base avec des données à jour. Il a été nécessaire au préalable d'aligner les données de la Base de gestion PMB avec celles du SUDOC. En effet les partenaires pouvaient au départ indiquer leur positionnement directement dans la Base de gestion. Puis il a fallu vérifier que les données présentes dans la nouvelle version test de la Base de gestion soient exactes. Et enfin la correction des dysfonctionnements de la Base a été réalisée avant la mise en production, fin novembre.

L'interface et les fonctionnalités sont les mêmes que dans l'ancienne version. En revanche la fonctionnalité de remplissage du champ Pôle de conservation est supprimée. Ce renseignement est effectué dans le SUDOC.

### **1.3.2 Flora**

Flora est un espace de stockage partagé. Il permet de mettre à disposition des partenaires les documents indispensables pour la bonne marche du plan : bordereaux de transfert, de pilon, de proposition de don et d'avis de recherche, mais aussi procédures de travail, annuaires, bilans, nouvelles listes de titres...

## **2. Corpus**

En novembre 2016, 324 titres ont été intégrés à la Base de gestion PMB. En octobre 2017, 11 titres sont transférés au PCP chimie après concertation entre le SCD Lyon 1 le SID UGA-Grenoble INP. Le corpus comprend actuellement 313 titres.

Sur l'année 2016-2017, et conformément au calendrier du premier appel à projet PCP, les différents partenaires ont procédé aux opérations de récolement et de mise à jour des états de collection dans le SUDOC et les catalogues locaux. Chaque titre a été examiné fascicule par fascicule pour vérifier/corriger finement son état de collection et estimer l'état physique de la collection (reliure...) ainsi que ses conditions de conservation et son métrage linéaire. Ainsi la zone de notes de la Base de gestion PMB a pu être remplie.

Dans le SUDOC, les notices d'exemplaires ont été reprises pour chacun des titres, en indiquant les suppléments, les index et les lacunes de manière exhaustive, et la sous-zone 930\$z (PCPphy) a été renseignée. Les champs de notes ont été complétés dans PMB et les SIGB locaux ont été mis à jour dans la continuité du travail effectué dans le SUDOC.

Par ailleurs, grâce au travail de récolement, une trentaine de nouveaux titres ont été repérés comme pouvant rejoindre le PCP Physique et la réflexion sur la filiation des titres a été entamée. Dans cette première liste, quelques titres relèvent de la thématique de l'Astrophysique, ce qui rend d'autant plus pertinente l'extension du PCP à l'Astronomie et à l'Astrophysique, comme le prévoit la réponse à l'appel à projet PCP déposée dans le cadre du COLLEX-Persée 2017-2018.

La couverture géographique des collections est la suivante :

Etablissement		Nombre de titres	Total
CTLes		132	132
Université de Sciences et Technologies Lille 1	Bib. Sciences Lille 1	108	108
Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Bib BCPR P6	90	90
Université Paris-Sud - Paris 11	Bib. Sciences Orsay P11	121	121
Université Claude Bernard - Lyon 1	Bib. Sciences Lyon 1	109	109
Université Grenoble Alpes	Bib. Sciences UGA	282	282
Université de Strasbourg	Bib. Cronenbourg Unistra	98	141
	Bib. ECPM Unistra	1	
	Bib. Huet-Weiller Unistra	42	
Observatoire de Paris - Comue Paris Sciences Lettres	Bib. Observatoire Paris	6	79
	Bib. Observatoire Meudon	73	
Ecole Nationale Supérieure de Chimie ParisTech - Comue Paris Sciences Lettres	Bib. Chimie ParisTech	3	3
MINES ParisTech - Comue Paris Sciences Lettres	Bib. MINES ParisTech Paris	66	104
	Bib. MINES ParisTech Evry	21	
	Bib. MINES ParisTech Fontainebleau	3	
	Bib. MINES ParisTech Sophia-Antipolis	14	
ENS de Paris	Bib. Sciences Expérimentales ENS	47	47

A la rentrée 2017, l'ensemble des états de collection est à jour dans le SUDOC.

Un fichier de pré-positionnement a été établi par le SID UGA-Grenoble INP. Le PCP va pouvoir entamer la phase de positionnement.

## **2.1 Définition du corpus**

### ***2.1.1 Constitution de la liste initiale***

Le corpus de référence a été établi à partir de la liste du JCR et en cohérence avec les autres PCP en cours. Deux listes (physique et physique appliquée) avaient été au départ définies sur la base de l'indexation du JCR. Avec d'une part, la difficulté de définir la notion de physique appliquée et d'autre part, le souhait d'une approche pragmatique et rapidement opérationnelle, il a été décidé de restreindre le premier périmètre à la thématique de la physique (551 titres). La première liste ne comporte que les titres dont une des bibliothèques membres du PCP possède tout ou partie de la collection. Afin de mieux définir l'importance scientifique des titres, les impact factor et l'eigenfactor sur 5 ans ont été indiqués. Dans cette première liste, quelques titres relèvent de la thématique de l'Astrophysique.

### ***2.1.2 « Un titre un plan »***

Afin de correspondre à la norme en vigueur pour les PCP nationaux « un titre un plan », un repérage systématique de titres au sein des corpus d'autres plans nationaux est réalisé. Les titres repérés ont été soumis aux co-pilotes scientifiques des plans concernés, qui ont procédé à un arbitrage, en évaluant notamment la thématique du titre, le nombre de bibliothèques localisées et l'importance des collections représentées.

### **Titres transférés du PCP Physique en 2017 au profit d'autres PCP**

PCP Chimie		
Catalysis reviews	039104761	0161-4940
Computational and theoretical chemistry (Print)	150623089	2210-271X
Journal of materials chemistry. A. (Print)	167851721	2050-7488
Journal of physical chemistry. C	112454305	1932-7447
Petroleum chemistry	040100294	0965-5441
Solid state sciences	045085463	1293-2558
Spectrochimica acta. Part A, Molecular and biomolecular spectroscopy (Print)	036869309	1386-1425
The journal of physical chemistry. A	040374319	1089-5639
The journal of physical chemistry. B	037348973	1520-6106
Tenside, surfactants, detergents	040046052	0932-3414
Advances in catalysis	039504123	0360-0564

## **2.2 Positionnement**

La phase de positionnement a débuté en fin d'année 2017 en raison de l'attente de la nouvelle version de la Base de gestion et de l'établissement d'un fichier de pré-positionnement conçu par le pilote scientifique. En possession de toutes les informations concernant l'état des collections et l'état physique des exemplaires, les membres du PCP vont déterminer les titres pour lesquels ils souhaitent se positionner comme pôle de

conservation et l'indiquer dans le fichier de pré-positionnement puis dans le SUDOC. Plusieurs critères ont déjà été envisagés pour aider la prise de position sur les titres : la complétude et l'état de collection, la cartographie des centres de recherche et la répartition géographique des titres...

### **3. Opérations de transferts des collections**

#### **3.1 Rappel sur le processus des transferts dans le cadre d'un PCP**

Les transferts de collections ont le double avantage de permettre aux bibliothèques émettrices de libérer de l'espace en magasin, et aux bibliothèques destinataires de combler les lacunes des titres qu'elles se sont engagées à conserver. Pour aboutir à ces bénéfices essentiels d'un plan de conservation partagée, un transfert de collections nécessite la mise en place d'étapes précises.

Tout transfert est précédé d'une proposition de don communiquée aux partenaires par le biais d'un bordereau déposé sur la plateforme Flora. Il s'agit d'un fichier Excel sur lequel figurent les informations utiles au repérage : ISSN, PPN, titre, état de collection proposé, état physique et reliure éventuelle, établissements localisés et pôles(s) de conservation, date limite de réponse...

Une fois la réponse de l'établissement destinataire effectuée, l'établissement expéditeur doit dresser un bordereau de transfert sur la plateforme, et indique pour chaque titre transféré son état de collection et le métrage linéaire concerné. Ce bordereau est repris par l'établissement destinataire.

Le dépôt de ces bordereaux s'accompagne du renseignement d'un certain nombre de données (métrage linéaire total, nombre de titres transférés, date du transfert...) sur la plateforme, qui permettent ensuite de réaliser les statistiques du plan.

La prise en charge logistique des transferts pose parfois problème dans la mesure où beaucoup d'établissements ne disposent pas de moyens matériels (véhicules notamment, mais aussi parfois cartons) pour la mener à bien. Pour les transferts en Ile de France, le CTLes organise la logistique. Il met ainsi à disposition un véhicule et un chauffeur.

Une fois le transfert effectué, les collections intègrent les magasins et leur état de collection est mis à jour dans le SUDOC.

#### **3.2 Le cas particulier de l'ESPCI : un transfert hors PCP**

##### ***3.2.2 Processus du transfert***

Le PCP physique ne devait pas avoir recours à cette étape du fait que la phase de positionnement n'avait pas encore eu lieu. Or une proposition de dons a été effectuée en raison d'une situation particulière. L'ESPCI est en cours de réaménagement. La disparition de certains magasins occasionne un désherbage massif des collections.

L'établissement s'adressant à plusieurs partenaires autre que le PCP physique, le déroulé du processus du transfert fut différent de celui établi pour un PCP. L'ESPCI a constitué une liste de titres ne faisant pas tous partie du plan. Cette liste a été envoyée sous fichier Excel à l'issue de la réunion du 27 janvier 2017 via la liste de diffusion. Les partenaires se sont positionnés avant le 8 février. Le 10 février, le CTLes l'a transmis à l'ESPCI, la décision finale revenant à elle. Un bordereau de proposition de dons et de transfert pour chaque établissement a été déposé dans Flora par le CTLes. En observation, il a été indiqué les titres participant au plan.

La prise en charge de ce transfert de collections en région parisienne a eu lieu le 10 juillet 2017 par une équipe du CTLes.

### **3.2.3 Impact sur le PCP**

Quatre établissements ont répondu à la proposition de dons de l'ESPCI dans le cadre du PCP : SCD Lille 1, Paris-Sud, MINES ParisTech et CTLes. Sur 29 titres transférés, 14 appartiennent au plan. En totalité, 18,08 ml ont été transférés soit 9,26 ml pour le PCP physique. Ce transfert a été bénéfique pour le PCP physique en comblant ainsi les états de collections de ces établissements.

## **4. Apports du plan à la politique documentaire des établissements**

Le PCP physique permet d'améliorer la cartographie documentaire de la discipline au niveau du réseau. Les états de collections revus, les collections sont valorisées, en particulier grâce à un signalement national à jour via le SUDOC.

Les transferts entre établissements permettent également de constituer des collections complètes.

Dans une période où de nombreux établissements procèdent à des opérations de désabonnements et/ou de désherbage, le PCP permet de garantir un accès à l'antériorité des titres essentiels de la discipline dans le cadre du prêt entre bibliothèques.

## **5. Feuille de route 2018**

Le plan de physique, comprenant déjà des titres en astrophysique/astronomie, va élargir son corpus à ces domaines, en s'appuyant sur l'expertise de l'Observatoire de Paris.

A partir des états de collections existants, un premier état des lieux de la présence des titres retenus sur le territoire national sera effectué.

Ceci permettra d'identifier de nouveaux partenaires potentiels pour proposer un maillage territorial cohérent. Des établissements ont été identifiés et certains déjà approchés dans ce cadre-là :

- Observatoire des sciences de l'Univers de Besançon (UNITAM)
- Centre de documentation des sciences de l'univers, de la planète et de l'environnement - Observatoire Midi-Pyrénées de Toulouse
- Observatoire de la Côte d'Azur (Sophia Antipolis)
- Observatoire astronomique de Strasbourg - bibliothèque
- OSU - Observatoire des sciences de l'univers d'Aix-Marseille
- SCD - Université Toulouse 3
- SCD Aix Marseille Université

Le calendrier présenté intègre l'achèvement de la première phase du PCP Physique ainsi que les opérations induites par l'élargissement du corpus.

2018	Janvier-Juin	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Fin des positionnements pour les titres du 1er corpus de Physique</li> <li>&gt;formation Flora</li> <li>&gt;Transfert des collections du 1<sup>er</sup> corpus</li> <li>&gt;Définition des principes de constitution du corpus élargi au domaine de la physique appliquée, aux nouveaux titres indexés dans le Web of Science en 2015, aux titres indexés par Scopus.</li> </ul>
	Juillet-Décembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Constitution de la liste relevant du corpus élargi (2e corpus de physique-physique appliquée). Validation du 2e corpus.</li> <li>&gt;Récolement et mise à jour des états de collection du 2e corpus dans le SUDOC et la Base de gestion PMB (l'outil du CTLes). Bilan concernant le 2e corpus.</li> <li>&gt;Intégration du 2<sup>e</sup> corpus dans la Base de gestion PMB</li> <li>&gt;Cartographie et évaluation générale des états des collections du 2e corpus à partir du SUDOC</li> </ul>

ANNEXES**Annexe 1 : Liste des 11 partenaires participant au PCP Chimie**

Etablissement	Bibliothèques	N°RCR
CTLes		774682301
Université de Sciences et Technologies Lille 1	Bibliothèque universitaire Sciences Lille 1	590092102
Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Bibliothèque universitaire BCPR P6	751052113
Univ. Paris-Sud - Paris 11	Bibliothèque universitaire Sciences Orsay	914712101
Université Claude Bernard - Lyon 1	Bibliothèque universitaire Sciences	692662101
Université Grenoble Alpes	Bibliothèque universitaire Sciences	384212103
Université de Strasbourg	Bibliothèque universitaire Cronenbourg	674822133
	Bibliothèque universitaire ECPM	674822139
	Bibliothèque universitaire Huet-Weiller	674822138
Observatoire de Paris - Comue Paris Sciences Lettres	Bibliothèque Observatoire Paris	751142302
	Bibliothèque Observatoire Meudon	920482302
Ecole normale supérieure - Comue Paris Sciences Lettres	Bibliothèque Sciences Expérimentales ENS	751052352
Ecole Nationale Supérieure de Chimie ParisTech - Comue Paris Sciences Lettres	Bibliothèque Chimie ParisTech	
		751052205
MINES ParisTech - Comue Paris Sciences Lettres	Bibliothèque MINES ParisTech Paris	751062310
	Bibliothèque MINES ParisTech Evry	912282301
	Bibliothèque MINES ParisTech Fontainebleau	771862302
	Bibliothèque MINES ParisTech Sophia-Antipolis	061522302

**Annexe 2 : Statistiques des transferts 2017**

**2017 (année en cours)**

Etablissements versants en 2017	Etablissements destinataires en 2017	Mètres linéaires transférés	Mètres linéaires transférés concernant le PCP	Nombre de titres	Nombre de titres appartenant au PCP	Nombre de transferts
ESPCI	Mines ParisTech	1,48	0,5	8	2	1
	Paris-Sud Orsay	8,23	1,71	12	4	
	Lille1	3,45	2	2	1	
	CTLES	4,68	4,68	6	6	
ESPCI		<b>11,37</b>	<b>3,87</b>	<b>17</b>	<b>8</b>	<b>1</b>
Paris-Sud Orsay	CTLES	0,24	0,24	1	1	1
<b>Paris-Sud Orsay</b>		0,24	<b>0,24</b>	1	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>		<b>18,08 ML</b>	<b>9,26 ML</b>	29 titres	<b>14 titres</b>	<b>2 transferts</b>

